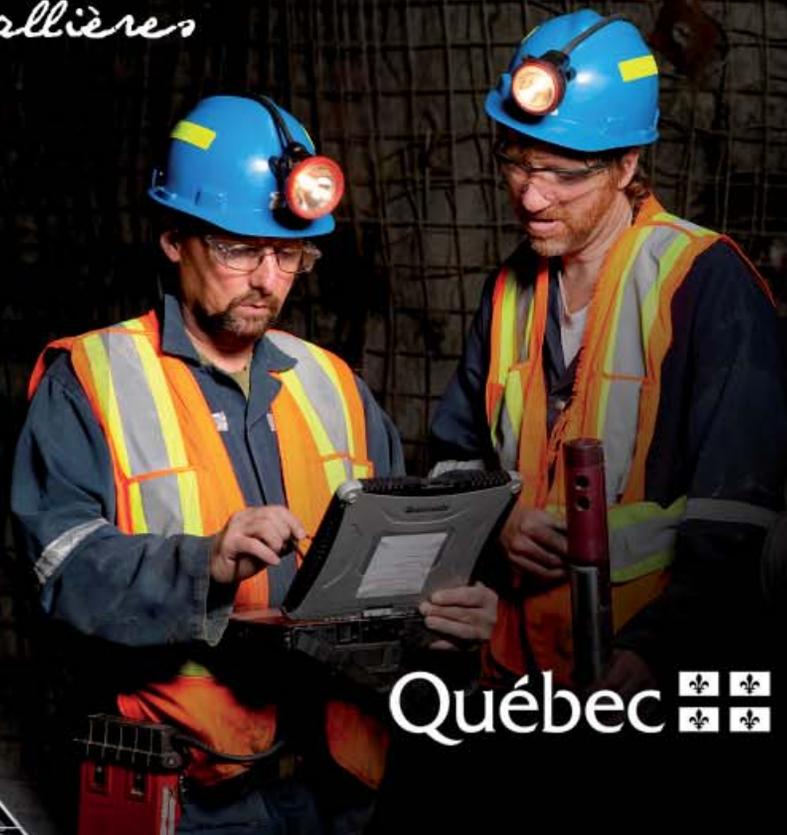


DES MINES

et des hommes

Histoire de l'industrie minière québécoise
Des origines à aujourd'hui

Marc Vallières



Québec 

DES MINES

et des hommes

Histoire de l'industrie minérale québécoise
Des origines à aujourd'hui

Marc Vallières

La présente édition, revue et augmentée, a été préparée pour le ministère des Ressources naturelles (MRN).

Secteur des mines

Sous-ministre associé aux mines
Robert Marquis, géo

Coordination

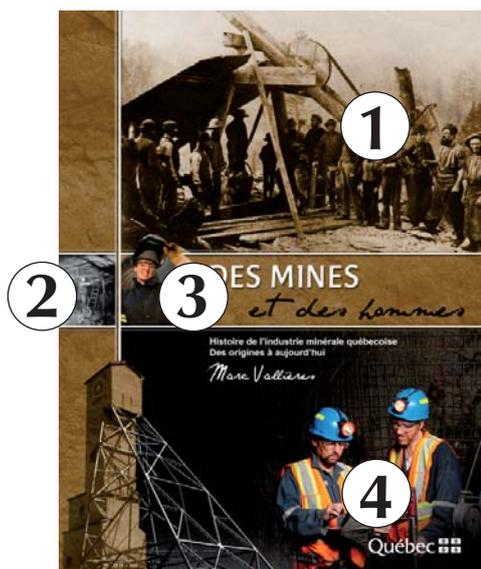
Charlotte Grenier
Luc Charbonneau

Révision linguistique

Bla Bla rédaction

Design graphique et mise-en-page

André Tremblay



Crédit photos

- 1 - Musée McCord, N-0000.94.60, puits de la mine de cuivre Huntington à Bolton, Québec, en 1867
- 2 - Bibliothèque et Archives Canada, C-17033, groupe d'ouvriers au travail dans la mine Arntfield, vers 1930-1940
- 3 - Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines
- 4 - Mines Agnico-Eagle

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-66300-3

© Gouvernement du Québec, 2012

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 - Le Québec minier : un territoire à connaître et des ressources à découvrir	5
PREMIÈRE PARTIE - DE L'ARRIVÉE DES AMÉRINDIENS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE.....	9
CHAPITRE 2 - À LA RECHERCHE D'OR ET DE DIAMANTS EN NOUVELLE-FRANCE.....	11
Les Amérindiens et les ressources minérales	11
Jacques Cartier et le mirage de l'or et des diamants : la déception	13
Champlain et le retour dans la vallée du Saint-Laurent	15
Quelques découvertes isolées et sans suite.....	16
Le cuivre du lac Supérieur.....	17
La propriété des ressources minérales.....	18
CHAPITRE 3 - LES PREMIÈRES EXPLOITATIONS : LA SIDÉRURGIE ET LES CARRIÈRES	21
Les mines et les industries en contexte colonial français et britannique.....	21
Le fer en Nouvelle-France : les débuts.....	22
Les Forges du Saint-Maurice : la première industrie sidérurgique québécoise	23
Les Forges : une filière technologique stable.....	25
Les Forges du Saint-Maurice après la Conquête.....	28
Le village des Forges et ses travailleurs.....	30
La construction en pierre en Nouvelle-France et au Bas-Canada	31
DEUXIÈME PARTIE - LE DÉMARRAGE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE QUÉBÉCOISE, 1840 À 1920.....	35
CHAPITRE 4 - À LA DÉCOUVERTE DES RESSOURCES MINÉRALES QUÉBÉCOISES.....	39
Des débuts anarchiques : chercheurs d'or, prospecteurs et premiers géologues	39
L'État provincial et la réglementation de la prospection minière	43
La première loi québécoise sur les mines et la propriété du sous-sol.....	44
La Loi des mines et la prospection minière.....	45
Un Service des mines en expansion.....	48
L'exploration géologique au Service des mines	50
Le partenariat entre l'État et les prospecteurs : l'exemple de Chibougamau	51
Le prélèvement du tribut de l'État sur l'exploitation minière.....	53
CHAPITRE 5 - LA NAISSANCE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE QUÉBÉCOISE.....	55
La diversification et la croissance de l'industrie minière	55
L'apogée et le déclin de l'industrie sidérurgique québécoise.....	57
Les Forges du Saint-Maurice, 1846-1883	57
Les forges et les fonderies au Québec	58
Des tentatives d'exploitation du fer et titane	61
La ruée vers l'or de la Beauce	62
Le cuivre et le soufre en Estrie.....	64
L'amiante : une ressource d'envergure mondiale.....	67
La technologie dans l'amiante.....	71
Les retombées de l'amiante au Québec	73
Une diversification des ressources exploitées : la demande industrielle et les marchés.....	75
Le chrome	75
Le phosphate et le mica en Outaouais.....	75
Le plomb, le zinc, le molybdène et la magnésite.....	77
Les combustibles : le pétrole, le gaz et la tourbe	78
Les ressources minérales et l'industrie de la construction : les pierres et leurs dérivés.....	79
Le calcaire, la chaux et le ciment.....	79
Le granite, les marbres et le grès.....	81
L'ardoise.....	81
L'argile et la brique.....	81

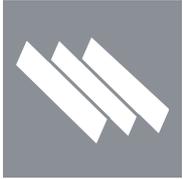
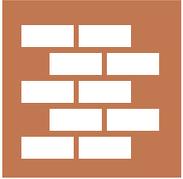
CHAPITRE 6 - LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.....	83
Du camp minier à la ville minière	83
Les villages miniers de Capelton, d'Albert Mines et d'Eustis.....	85
Les villes d'amiante : Thetford Mines, Black Lake et Asbestos.....	87
Les conditions de travail dans l'industrie minière.....	89
Les mines Eustis et Capelton.....	90
Travailler dans les mines et les carrières québécoises	90
Le début du syndicalisme minier : les travailleurs de l'amiante	92
Un environnement menacé.....	95
 TROISIÈME PARTIE - LA GRANDE MARCHÉ VERS LE NORD, 1921 À 1960.....	 99
 CHAPITRE 7 - LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES MINES DANS LE NORD DU QUÉBEC.....	 103
La révolution technologique et les transports : la prospection privée.....	103
L'organisation et la performance de la prospection.....	106
L'exploration géologique fédérale et provinciale et ses retombées sur l'industrie minière	111
Les activités géologiques québécoises du gouvernement fédéral.....	111
La géologie au Service des mines du Québec	112
L'État québécois et les mines	115
Du service au ministère des Mines	115
Des services administratifs.....	116
Des services techniques à la prospection : des laboratoires.....	118
La formation des prospecteurs, des mineurs et des géologues	119
Les chemins et les villages miniers.....	120
L'accès aux ressources du sous-sol et les droits et redevances de l'industrie minière.....	122
L'intervention de l'État : épilogue.....	124
 CHAPITRE 8 - L'EXPLOITATION MINIÈRE À MATURITÉ.....	 127
Les crises, la guerre et la prospérité dans l'industrie minière.....	127
La production minière : un survol	129
Le cuivre et l'or du Nord-Ouest québécois.....	130
Les prix, les marchés et la production du cuivre et de l'or.....	132
La Noranda au cœur de l'Abitibi minière	133
Les mines d'or de la région de Malartic et de Val-d'Or.....	135
La transformation des minerais polymétalliques en cuivre et en or	136
À la recherche du fer et d'une industrie sidérurgique québécoise	138
Une expansion nordique à fort potentiel : le fer et titane et le minerai de fer.....	139
<i>Le fer et titane</i>	140
<i>Le minerai de fer</i>	141
L'amiante en Estrie.....	144
L'amiante : une technologie en transformation	146
La diversité des productions et les nouveaux usages industriels	147
La pyrite et le cuivre de l'Estrie	147
Le zinc, le plomb et le nickel.....	147
Le molybdène et le bismuth.....	148
Le chrome et le tungstène	149
Le sélénium et le tellure	149
L'arsenic	150
Le mica et le phosphate.....	150
Le lithium.....	150
La dolomie, la magnésite et la brucite	150
Le feldspath	151
Le quartz, la silice et le kaolin.....	151
La stéatite et le talc	152
Le graphite, la tourbe et le gaz.....	152
Les substances minérales et la construction.....	152
Le calcaire et ses dérivés	153
Les pierres de construction.....	155

Le sable et le gravier.....	155
La brique et les produits d'argile.....	155
Conclusion.....	156
CHAPITRE 9 - LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.....	157
Une région minière et des villes isolées.....	157
Les villes minières du sud du Québec.....	159
Le Nord-Ouest québécois, une région minière en urbanisation.....	160
<i>L'agglomération de Rouyn-Noranda.....</i>	<i>161</i>
<i>Les villes et les villages de la vallée de l'or.....</i>	<i>163</i>
<i>L'urbanisation nordique isolée : de Chibougamau à Murdochville et à Schefferville.....</i>	<i>164</i>
Le travail dans l'industrie minière.....	166
Les conditions de travail et le syndicalisme minier.....	168
<i>Le syndicalisme et les relations de travail dans l'amiante.....</i>	<i>169</i>
<i>Le syndicalisme et les relations de travail dans les mines du nord-ouest du Québec.....</i>	<i>169</i>
La santé et la sécurité au travail, un nouvel enjeu.....	173
<i>L'inspection des mines et des carrières.....</i>	<i>174</i>
L'environnement minier : des effets croissants avec l'expansion de l'exploitation.....	176
QUATRIÈME PARTIE - LES DÉFIS D'UNE INDUSTRIE À PORTÉE INTERNATIONALE, 1960 À 2012.....	179
CHAPITRE 10 - UNE EXPLORATION AU RYTHME DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.....	183
L'État et le développement de l'industrie minière.....	184
Les politiques fédérales et l'industrie minière québécoise.....	184
L'État du Québec et les mines.....	186
<i>Les chemins de mines.....</i>	<i>190</i>
<i>Des villes et des villages miniers.....</i>	<i>191</i>
<i>L'intégration et la diffusion de l'information géologique : vers le SIGEOM.....</i>	<i>191</i>
Une politique minière et des sociétés d'État.....	192
<i>Une politique minière pour le Québec, 1965-1966.....</i>	<i>193</i>
<i>La planification et la rationalisation du développement de l'industrie minière.....</i>	<i>195</i>
<i>Un nouvel instrument d'intervention : les sociétés d'État.....</i>	<i>198</i>
L'exploration géologique par l'État : le fédéral et le provincial.....	205
<i>La Commission géologique du Canada et Ressources naturelles Canada.....</i>	<i>205</i>
<i>L'exploration géologique à la Direction générale des mines du Québec.....</i>	<i>206</i>
La formation des géologues, des ingénieurs miniers et des prospecteurs québécois.....	210
L'exploration en transformation : les nouvelles technologies.....	212
Les prospecteurs se regroupent : de l'Association des prospecteurs québécois à l'Association de l'exploration minière du Québec.....	215
<i>Les actions accréditatives et l'exploration.....</i>	<i>216</i>
La propriété des ressources minérales et les revenus de leur exploitation.....	216
Conclusion.....	220
CHAPITRE 11 - UNE INDUSTRIE MINÉRALE FACE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION.....	223
Le contexte international de l'industrie minière québécoise.....	223
Le fer, le titane et l'acier de la Côte-Nord au sud du Québec.....	224
Le fer et titane du lac Allard à Sorel.....	225
Le minerai de fer : de Schefferville au lac Bloom.....	226
Une sidérurgie pour le fer du Québec : l'expérience de SIDBEC.....	231
Le cuivre, le zinc, le nickel et les autres : la production et la transformation.....	234
De la Noranda à la Xstrata : les grands producteurs intégrés.....	239
L'or : profiter des hausses de prix.....	243
Une industrie du cuivre, du zinc et de l'or en mouvement.....	245
L'amiante : de l'apogée à l'effondrement.....	253
Une exploitation en transformation.....	254
Les nouvelles exploitations.....	254
Le marché de l'amiante en crise.....	256
La transformation de l'amiante au Québec.....	257

La nationalisation : la Société nationale de l'amiante	257
La crise dans l'amiante	259
Entre la diversité et la rareté : du molybdène, au niobium, au magnésium, à la silice, au lithium, à l'uranium, aux diamants et aux éléments des terres rares	261
Le molybdène	261
Le niobium	262
Le magnésium	263
La silice et le ferrosilicium	264
Le lithium, l'uranium, les diamants et les éléments des terres rares	265
La tourbe et le gaz	265
Les substances minérales et la construction	266
Les pierres ornementales et de construction	268
Conclusion	269
CHAPITRE 12 - UNE INDUSTRIE DANS UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT	271
Les villes minières modernes : les défis de l'urbanisme nordique, de la survie aux fermetures	271
La Côte-Nord et le Nouveau-Québec	272
Le Nord-Ouest québécois	274
Le sud et l'est du Québec	276
Un nouvel habitat minier dans le Québec nordique	278
L'emploi, le syndicalisme et les conflits ouvriers dans l'industrie minérale	279
Les relations de travail et le syndicalisme	281
La santé et la sécurité au travail	284
L'effondrement de Belmoral	286
Les maladies industrielles : l'amiante	287
L'environnement : un enjeu dans une industrie contestée	289
Les pluies acides	291
La restauration des sites miniers	291
L'environnement et les projets miniers	293
EN GUISE DE CONCLUSION	295
Du « roi du Nord » au Plan Nord	297
Les défis d'une grande industrie	298
Une nouvelle loi des mines pour une industrie à la croisée des chemins	301
ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	295
ANNEXE STATISTIQUE ET SOURCE DES FIGURES	304
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	305
INDEX ONOMASTIQUE	310

SIGNIFICATION DES ICÔNES

Pour faciliter le repérage par le lecteur des parties de l'ouvrage portant sur certains des thèmes les plus importants, des icônes grand format signalent le début d'une section et les icônes en petit format en marquant la fin. Ces thèmes se centrent sur certaines substances minérales dominantes (fer, cuivre, or, autres non ferreux, amiante, pierres de construction), sur des étapes de l'exploitation des ressources (prospection/exploration, exploitation), sur certaines retombées de l'industrie (environnement, les villages et les villes) et sur certains intervenants (travailleurs et services gouvernementaux). Il ne s'agit pas de se substituer au plan, mais d'ajouter une perspective transversale permettant au lecteur de suivre les thèmes qui l'intéressent en parallèle à la structure en périodes et en chapitres. Ces thèmes ne sont pas mutuellement exclusifs de sorte qu'il arrive que plusieurs se superposent dans certaines sections du texte, par exemple l'exploration par le gouvernement, le cuivre et l'or ou l'environnement dans l'amiante.

			
Villes et villages	Environnement	Fer	Services gouvernementaux
			
Or	Travailleurs	Exploitation	Prospection / exploration
			
Autres non ferreux	Pierres de construction	Cuivre	Amiante

PRÉFACE

Marc Vallières raconte, dans un langage simple et fluide, l'histoire du développement minier au Québec. On découvre dans cet ouvrage fort bien documenté une histoire minière qui évolue au même rythme que la société québécoise. Certains moments charnières marquent donc des changements importants dans la façon de gérer notre patrimoine minéral.

De tout temps, les humains ont eu besoin de ressources minérales abondantes et variées pour vivre et survivre. L'auteur est éminemment conscient de cet état de fait et cela transparait dans son ouvrage. Depuis les origines jusqu'à nos jours, cette histoire couvre une très longue période de temps; en effet, différentes époques correspondent à l'introduction de nouvelles techniques plus efficaces pour acquérir des connaissances géologiques fondamentales, découvrir des gisements et les exploiter dans des régions minières bien établies. Cela a résulté en des innovations majeures menant à l'ouverture de nouveaux territoires méconnus et à la découverte de nouvelles substances génératrices de richesse collective.

Un autre élément fondamental confère à ce livre une personnalité toute particulière : l'importance accordée par l'auteur aux efforts soutenus de l'État québécois pour mettre en place un mode de gouvernance qui favorise une exploitation raisonnée et cohérente de nos ressources minérales.

Le ministère des Ressources naturelles est fier d'être associé à cet ouvrage qui présente l'histoire minière du Québec en abordant ses dimensions économique, sociale et environnementale.



Robert Marquis, géo.



INTRODUCTION

Des mines et des hommes, c'est l'histoire de la découverte, de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources minérales québécoises sur plus de quatre siècles. C'est aussi celle des hommes, tant les explorateurs, les prospecteurs, les mineurs et les travailleurs de première transformation que les entrepreneurs, les gestionnaires et les géologues et ingénieurs professionnels, qui ont participé à cette aventure, qui ont vécu dans les localités organisées pour les héberger, qui ont bénéficié des retombées économiques des activités minières et qui ont parfois subi les effets néfastes sur leur santé et sur leur milieu de vie d'une exploitation perturbatrice et souvent dangereuse. C'est une histoire qui se transforme dans sa réalité économique et sociale au diapason de l'ensemble de la société et des autres activités économiques productrices de biens, que ce soit l'agriculture, l'exploitation forestière, les pêches ou les industries manufacturières qui fournissent les produits que la technologie contemporaine offre aux consommateurs. C'est aussi une histoire encadrée par l'État, au nom de l'ensemble de la population, dans toutes les étapes de ses opérations, depuis l'accès aux ressources jusqu'à ses répercussions à moyen et à long terme sur l'environnement et la société. C'est enfin l'histoire d'un partenariat entre les entreprises privées, les instances gouvernementales et les communautés locales, parfois agité, mais toujours incontournable devant l'intérêt porté par tous au succès d'une industrie d'un grand poids économique pour le Québec.

Pour traverser cette histoire, il faut d'abord faire le point sur les ressources minérales que les transformations de la croûte terrestre, pendant plusieurs milliards d'années, ont laissées sur le territoire québécois. Les explorateurs, les prospecteurs et les géologues les ont découvertes d'abord en surface, au gré de déplacements à d'autres fins, d'une recherche spécifique de substances exploitables ou d'une cartographie à objectif scientifique pour comprendre l'histoire des transformations de la croûte terrestre, puis en profondeur au moyen de technologies de sondages de plus en plus performantes. Enfin, ils ont compilé, analysé et diffusé ces connaissances pour repérer les gisements les plus prometteurs. De là découle une compréhension de la répartition des ressources minérales sur le territoire et de leur potentiel économique de mise en valeur tenant compte de la demande industrielle, des marchés internationaux et des moyens de transport pour y accéder et les déplacer vers les lieux de transformation pre-

mière ou industrielle finale. Les ressources les plus récentes dans les temps géologiques ont été les premières accessibles, alors qu'au fil du temps, ce sont les plus anciennes, et aussi les plus éloignées, qui sont exploitées. Il y a là, dans le sous-sol québécois, comme partout à travers le monde, un patrimoine minéral à connaître et à choisir de mettre en valeur au moment où il est recherché et où les conditions sont les plus favorables.

Pour comprendre cette histoire, il faut aussi traverser trois étapes caractéristiques de l'industrie minérale : la recherche des mines exploitables, l'exploitation des gisements découverts et les retombées sociales des activités minières sur les communautés locales, les travailleurs et l'environnement. Chacune de ces étapes est reprise dans la présentation des quatre périodes qui découpent le déroulement chronologique de cette histoire, depuis ses premières manifestations pendant la dizaine de millénaires d'occupation amérindienne du territoire et les deux cent cinquante années (jusqu'en 1850) marquées par quelques exploitations systématiques des colonisateurs français et britanniques (après la Conquête de 1760) dans les carrières de pierre et les Forges du Saint-Maurice. Une deuxième période, de 1850 à 1920, voit l'industrie minérale québécoise s'engager dans le sud du Québec, déjà exploité à des fins agricoles et forestières et desservi par des réseaux ferroviaires en expansion, dans des substances minérales nouvelles – surtout l'or, l'amiante et le cuivre – et dans la poursuite de la production de fonte. Une troisième période, de 1920 à 1960, marque le début du déplacement de l'industrie minière vers le nord, à proximité de territoires récemment ouverts aux activités agricoles et forestières et au transport ferroviaire (Abitibi) ou à de grandes distances, dans des territoires complètement isolés (Chibougamau, Murdochville et Schefferville), pour exploiter des sulfures massifs (cuivre, zinc, or et divers autres métaux), de l'or filonien, du minerai de fer et du fer et titane. Dans la dernière période, à partir de 1960, la marche vers le nord se poursuit et couvre dorénavant tous les territoires nordiques du Québec, à la recherche des mêmes substances que lors de la période précédente et d'autres plus exotiques, malgré une longue crise, de la fin des années 1980 au milieu des années 2000, qui s'est manifestée par une stabilité ou un déclin des principales productions, en raison de l'épuisement des réserves et de la faiblesse des prix. Depuis le milieu des années 2000, l'industrie revit, stimulée

par une forte croissance des prix et de la demande internationale, et son avenir s'annonce nettement plus favorable.

De période en période, les défis de la recherche de mines occupent un nombre croissant d'intervenants qui sont d'abord liés à l'État, qui demeure tout au long de cette histoire un acteur clé. Celui-ci détermine en effet à qui appartiennent le sol et le sous-sol, qui peut y avoir accès et à quelles conditions, qui peut les exploiter et s'installer à proximité pour y résider, qui offre tous les services municipaux, éducatifs et sanitaires aux travailleurs et à leur famille et qui doit payer une redevance pour les ressources non renouvelables prélevées sur la propriété collective. Il voit à appuyer la recherche de mines en mobilisant son expertise scientifique pour la cartographie géologique du territoire, pour l'analyse d'échantillons, pour la recherche industrielle, pour la compilation et la diffusion des connaissances et pour une intervention plus directe dans les étapes de l'exploration et de l'exploitation, sous la forme d'un partenariat entre le secteur public (des sociétés d'État), depuis les années 1960, et des entreprises privées. Ce niveau d'engagement de l'État n'a rien d'exceptionnel, puisqu'il se manifeste depuis les Forges du Saint-Maurice jusque dans des entreprises publiques comme la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière) ou Sidbec (Sidérurgie du Québec), et aussi dans d'autres secteurs économiques comme l'agriculture, l'industrie forestière ou les pêcheries. En dernière instance, toutefois, les prospecteurs privés, les entreprises d'exploration et les exploitants miniers demeurent au centre du processus de recherche de nouveaux gisements miniers exploitables et d'expansion des mines existantes. Les conditions des marchés jouent toujours un rôle indispensable dans le financement de leurs activités. Finalement, tant l'État que l'entreprise privée s'appuient sur la recherche et la formation des spécialistes des sciences de la terre dans les universités pour y trouver l'expertise et les diplômés qu'ils pourront engager dans l'exploration.

L'exploitation reste, pour l'essentiel, du ressort de l'entreprise privée et s'inscrit dans une dynamique fondamentale à travers toutes les périodes, soit celle d'une demande des entreprises industrielles internationales pour des matières premières nécessaires à leurs activités. Cette situation existait à l'époque coloniale, tant française que britannique, dans le contexte mercantiliste où les colonies avaient pour fonction de fournir aux industries de la métropole, à des conditions qui leur convenaient, les matières minérales requises pour leur production et de servir de marché pour les produits métropolitains. Même après la fin de la phase coloniale, les économies industrialisées, qu'elles soient britanniques, américaines, européennes et, plus récemment, asiatiques, ont maintenu ce type de relation. Elles financent et contrôlent plus ou moins directement les entreprises minières locales qui exploitent

les mines, de sorte que le niveau de transformation sur place varie selon les besoins des clients. De plus, l'évolution des prix des substances, le niveau et la teneur des réserves, l'effet de la concurrence d'autres producteurs à l'étranger sur les prix et les coûts, et la disponibilité des moyens de transport à des coûts raisonnables en fonction des prix font constamment partie des critères de décision lors de l'ouverture, de l'expansion et de la fermeture des mines.

Finalement, les retombées économiques et sociales des activités d'exploration et d'exploitation minières font partie intégrante de toute la dynamique de l'industrie. Elles se concrétisent dans l'économie d'une ville, d'une région et de l'ensemble d'une province ou d'un pays par des activités d'approvisionnement de l'industrie et par des commerces et des services à la population locale. Elles prennent la forme d'emplois directs non seulement dans l'extraction, mais aussi dans la recherche, l'administration, la transformation et le transport des minerais et des substances transformées. Elles s'inscrivent également dans des rapports parfois conflictuels entre les travailleurs et les dirigeants des entreprises minières sur tous les enjeux présents dans le milieu de travail, tels que les conditions de rémunération, l'organisation du travail, la sécurité et la santé du personnel et la représentation des travailleurs. Elles touchent également, pendant l'exploitation et même après, l'environnement naturel tant local que plus éloigné, selon les types de rejets et de résidus émis dans l'atmosphère ou les effluents qui s'écoulent dans les cours d'eau ou s'accumulent sur place. Le développement de l'industrie ne peut plus se faire à tout prix et le débat est engagé entre les entreprises minières, l'État, les communautés touchées par son implantation ou par la poursuite de ses activités, ainsi que des groupes d'activistes.

La réalisation de cette histoire s'appuie d'abord sur l'ouvrage publié en 1989, *Des mines et des hommes : histoire de l'industrie minière québécoise* et sur la recherche réalisée pour sa préparation. Même si son titre est resté le même et qu'il s'en trouve des traces dans certaines parties du texte, cette nouvelle version s'en éloigne par la mise en page et une impression en couleurs au goût du jour, mais surtout par la réorganisation du plan, les recherches supplémentaires pour la mise à jour depuis les années 1980 et la prise en compte des publications des trente dernières années concernant tous les sujets abordés. Pour un historien, la réalisation d'une histoire de la période récente, faite rapidement, constitue un défi exigeant et périlleux. Il faut affronter les obstacles de la confidentialité des renseignements des entreprises dans les statistiques gouvernementales, les changements fréquents de nature de l'information économique et comptable dans les publications publiques et privées et la facture plus « communication publique » des publications et des rapports gouvernementaux et d'entreprises.

Plusieurs personnes et institutions ont tenté de pallier ces inconvénients et ont répondu avec empressement aux demandes du chercheur, tout particulièrement les services du ministère des Ressources naturelles et de l'Institut de la statistique du Québec. Nous tenons à remercier plus particulièrement le géologue Robert Marquis, qui nous a fait bénéficier de son expertise en collaborant au premier chapitre de cet ouvrage, de même que les lecteurs du manuscrit pour leurs commentaires pertinents, soit le professeur Michel Gauthier, de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que Luc Charbonneau, Pierre Verpaelt et Joëlle Boudigou, du Ministère. Nous voulons aussi reconnaître la contribution indispensable de Charlotte Grenier, qui a canalisé les ressources du Ministère pour la réalisation concrète de l'ouvrage depuis les débuts jusqu'aux dernières étapes, notamment pour la recherche iconographique, la cartographie par Marie-Eve Lagacé, la mise en page

par André Tremblay, la révision linguistique par Geneviève Toussaint, de Bla bla rédaction, le tout réalisé avec l'appui de la direction du Ministère, soit Luc Charbonneau, directeur de l'information géologique, et Robert Marquis, sous-ministre associé aux Mines. Nous sommes reconnaissant aussi à Raymond Beulac et à son équipe de l'Institut de la statistique du Québec pour les données statistiques non publiées sur l'industrie minière couvrant la période depuis 2000, à Martin Lavoie et André Ruest, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pour avoir recherché et rendu accessible la collection d'anciennes photos du Ministère, et à la géographe et cartographe Andrée Héroux pour une carte. Au terme de cette démarche, l'auteur reste seul responsable du contenu de l'ouvrage et espère que d'autres prendront la relève, dans quelque temps, pour revenir avec le recul nécessaire sur l'histoire contemporaine de l'industrie.



Photo : Mines Agnico-Eagle

« Nous Jean Eustache Lanoullier de Boiscler Conseiller du Roy et Grand voyer en la Nouvelle-france en vertu de l'ordre de Monsieur L'Intendant en datte du vingt-deux juillet dernier nous sommes partis de la ville de Montreal [...] pour nous rendre au dessus du Portage des Chats, a l'effet d'y faire la découverte d'une mine de plomb et suivre et examiner le cours de la veine qui est déjà connu et si aux environs il ne s'en trouve pas d'autres [...] Le vingt neuf voyant qu'il n'y avait que de la dépence pour sa majesté que quand la mine serait abondante, les dépenses qu'elle serait obligée d'y faire pour son exploitation excéderaient de beaucoup les avantages que l'on pourrait en retirer, joint a la difficulté du transport du dit lieu des Chats qui est distant de Montreal de cinquante deux lieues, le quel transport ne pouvait estre fait qu'en canot d'escorce a cause des portages. »

Journal du Sr de Boisclerc touchant la mine de plomb du Portage des Chats, le 4 septembre 1734

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ARRIVÉE DES AMÉRINDIENS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE



l'intérêt des mines, mais évalue les coûts à deux cent mille ou deux cent cinquante mille livres, en raison de l'éloignement des ressources. Il propose d'établir les forges à une lieue de Québec, sur la rivière des Etchemins, en transportant par eau le minerai des Trois-Rivières et de la baie Saint-Paul. L'ampleur des coûts effraie et le projet paraît peu réaliste. Les travaux de Hameau continueront d'alimenter les hésitations des administrations françaises et les projets coloniaux.

Au XVIII^e siècle, les initiatives se poursuivent : en 1705, le gouverneur Crisafy des Trois-Rivières veut reprendre le projet, mais il échoue lui aussi. En 1708, les intendants Raudot, père et fils, font de même, sans plus de succès. De toute façon, la France est en guerre presque continue de 1663 à 1713 et manque de capitaux. En 1714, l'intendant Bégon et, en 1716, le gouverneur Vaudreuil tentent de nouveau de convaincre le roi d'ouvrir les mines de fer à un coût qu'ils estiment à environ trente mille livres. Il fallait toutefois faire de nouvelles recherches, puisque le rapport Hameau a disparu entre-temps. La réponse du régent, le duc d'Orléans, clôt une fois de plus la question : « S.A.R. ne juge pas à propos de faire travailler aux mines de fer. Il y en a assez en France pour en fournir tout le Canada²⁶. » Il n'est donc pas question de concurrencer le fer français, et le statut colonial de la Nouvelle-France, dans un contexte mercantiliste, prescrit la prudence, sinon l'interdiction d'établissement de telles manufactures. Graduellement, cette position s'assouplit dans une conjoncture où s'allient la paix, des besoins de l'industrie française de la construction navale et des difficultés de l'industrie sidérurgique française, en raison de l'épuisement de ses réserves de bois. Dans les années 1720, les échanges à ce sujet entre les intendants et les ministres français de la Marine reprennent, en particulier avec l'arrivée au poste de ministre, en 1723, du comte de Maurepas et celle de l'intendant Gilles Hocquart en 1729. Maurepas, préoccupé d'accroître le commerce maritime et de soutenir la construction navale, se montre réceptif à la participation de l'État à des projets d'exploitation de mines de fer, surtout provenant d'entrepreneurs privés.

LES FORGES DU SAINT-AURICE : LA PREMIÈRE INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE QUÉBÉCOISE

Le contexte plus favorable permet à François Poulin de Francheville, un marchand de Montréal et seigneur de Saint-Maurice, de proposer au roi, en 1729, de mettre en valeur à ses frais les mines de fer de sa seigneurie moyennant un « brevet d'exploitation des mines de fer » de Mauricie pour vingt ans, à condition de pouvoir commencer l'exploitation dans deux ans. Le roi le lui accorde en plus du territoire « depuis et compris la seigneurie d'Yamachiche, jusques et compris la seigneurie du Cap de la Madeleine ». Francheville peut donc y faire des prélèvements de minerai moyennant compensation aux concessionnaires des terres concernés.

Pour commencer, Francheville recrute en France des métallurgistes, le fondeur François Trébuchet et le garde-fourneau Jean Godard, qui arrivent en 1731 et se familiarisent avec le site et les ressources. Pour acquérir les connaissances techniques nécessaires au début des opérations, Francheville envoie en Nouvelle-Angleterre son contremaître, Jean-Baptiste Labrèche, s'informer des méthodes utilisées dans des forges américaines. Sur cette base, Francheville décide d'adopter le procédé de réduction directe, au moins au début. Cette technique très simple et peu coûteuse utilise un « moulin à forge » comprenant un fourneau en maçonnerie avec soufflet et un marteau hydraulique, tous deux actionnés par des roues à eau. Un essai du procédé est réalisé dans une forge ordinaire de Québec et produit quelques barres de fer, aussitôt expédiées en France au ministre. Entre-temps, un emplacement est choisi et les bâtiments sont construits et terminés en octobre 1733. La production commence en janvier 1734 avec quatre ouvriers et le contremaître Labrèche comme « fondeur ». La performance et la qualité de la production laissent beaucoup à désirer. Les difficultés techniques s'accumulent, car tout a été conçu à la hâte, sans véritable formation technique, en plus d'être établi sur un terrain mouvant, soumis aux gels et aux dégels. Il fallait donc passer à des méthodes plus



Les Forges du Saint-Maurice, M. M. Chaplin, 1842. BAC-C820.

évoluées, la réduction indirecte par haut fourneau, et surtout obtenir les services d'experts.

Les difficultés ne se limitent pas à la production. Francheville, qui s'est associé, le 16 janvier 1733, à d'autres marchands de Québec et de Montréal dans la société Francheville et C^{ie} (François-Étienne Cugnet, Ignace Gamelin, Louis-Frédéric Bricault de Valmur et Pierre Poulin de Francheville), décède en novembre de la même année. Avec l'appui du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hocquart, la société tente de poursuivre ses opérations. Il est clair, cependant, devant une double impasse technique et financière, que seul l'État peut intervenir et avancer des fonds. Le ministre aux Colonies, Maurepas, accorde son appui financier et envoie Pierre-François-Olivier de Vézin, un jeune maître de forges de Champagne, analyser toute la situation et faire rapport.

Vézin arrive à Québec en 1735. Après une visite des lieux, il formule un projet global de construction à neuf des forges sur le même emplacement, avec haut fourneau, lavoir, forge, chaufferie, hangars, maisons, magasins, etc., soit un investissement initial de trente-six mille livres et des coûts annuels de soixante et un mille deux cent cinquante livres à déduire d'un revenu brut de cent seize mille livres. L'exploitation des forges pourrait donc être rentable, mais l'ampleur du projet dépasse les capacités de la société Francheville et C^{ie}. Celle-ci est donc dissoute, en 1735, et une nouvelle compagnie est formée, la Cugnet et C^{ie}, ou la Compagnie des Forges de Saint-Maurice, avec François-Étienne Cugnet, Ignace Gamelin et Pierre-François-Olivier de Vézin. Elle offre de conduire le projet, avec les mêmes privilèges que l'ancienne société et une aide de l'État sous la forme d'un prêt de cent mille livres. Le ministre Maurepas fait étudier la question et, en 1736, accepte le projet, fortement appuyé par les autorités coloniales. Maurepas est convaincu par ses conseillers que l'entreprise stimulera la construction navale, augmentera les retours en lest et en marchandises sur les vaisseaux marchands et, de surcroît, ne nuira pas à l'industrie française, tout au contraire, puisque si la qualité est bonne, sa production pourrait se substituer aux fers importés suédois et espagnols. Deux représentants du ministre, un autre maître de forges, Jacques Simonet, et le trésorier de la marine dans la colonie, Thomas-Jacques Taschereau, siègent à la direction de la compagnie, scellant ainsi le partenariat entre les intérêts privés et ceux de l'État français.

Vézin, directeur et administrateur des Forges, préside à la construction des installations, en 1736 et en 1737 et, après de nombreuses difficultés, la production débute en 1738. Mais là encore, toutes sortes de problèmes apparaissent : le fondeur Lardier rate plusieurs allumages du haut fourneau, le ruisseau a un débit insuffisant, les effets des gels et des dégels sur les structures et les fondations ont été sous-estimés, les crues saisonnières du Saint-Maurice compliquent l'accès aux carrières de grès. Les coûts explosent et il faut recourir à de nouvelles avances, que Maurepas accorde après bien des hésitations. Les opérations se poursuivent par intermittence, au gré des problèmes techniques et de leur solution, de l'insuffisance des ressources financières, qui retarde le remboursement

des avances du roi, et, finalement, des conflits entre Vézin et les autres actionnaires de la compagnie. Le déficit accumulé atteint trois cent cinquante mille livres en 1741; la faillite devient inévitable. Les sociétaires de la Compagnie démissionnent, Cugnet en tête, qui s'est endetté de cent quarante mille livres dans l'entreprise, suivi de tous les autres, y compris Vézin. Les actionnaires se rendent responsables les uns les autres de l'échec de l'entreprise et ils ont tous leur part de blâme à assumer : Vézin pour les erreurs techniques, Cugnet pour les imprudences financières et l'intendant Hocquart pour avoir cautionné ces expédients en connaissance de cause et par enthousiasme pour un projet essentiel à la colonie. Ce dernier fait un rapport circonstancié au ministre et prend des mesures transitoires pour préserver les mises de fonds du roi et faire fonctionner les Forges. Il nomme Guillaume Estèbe, marchand et garde-magasin du roi à Québec, pour les administrer. L'État français prend ainsi en charge les Forges, au moment où il établit un chantier royal de construction navale à Québec.

Dans les années 1740, l'exploitation, sous la supervision de l'intendant Hocquart et la direction de Martel de Belleville, paraît satisfaisante, de sorte que Hocquart peut affirmer en 1745 que les Forges font leurs frais et qu'il n'est plus nécessaire d'utiliser des fonds spéciaux du roi pour les améliorer. Cette relative rentabilité dure, aidée sans doute par des interventions de Hocquart qui hausse le prix de la fonte à vingt-cinq livres le quintal et à trente livres en 1748, ce qui facilite l'équilibre des recettes et des déboursés. Les guerres de 1744 à 1748 et à partir de 1754 favorisent également l'élargissement de l'éventail des produits au matériel militaire, notamment les canons, les bombes, les mortiers et les boulets.

L'intendant François Bigot, qui a remplacé Hocquart en 1748, dresse un constat plutôt critique sur l'état des Forges que viennent confirmer d'autres témoignages de contemporains : il manque un véritable maître de forges et une direction centralisée. En 1749, Bigot nomme Hertel de Rouville inspecteur de l'établissement. L'État tente également de contrôler des dépenses qui paraissent exagérées, car on craint de trop augmenter les prix et de ne plus pouvoir écouler la production. L'entreprise paraît alors affronter des difficultés : l'éloignement du bois augmente les coûts de transport et, devant la concurrence de fers importés de France, l'intendant doit diminuer le prix du fer de trente à vingt-cinq livres le quintal. Bigot demande à la métropole d'interdire d'expédier les produits français et se plaint surtout de l'absence de main-d'œuvre de qualité, en particulier d'un mouleur. Les Forges continuent cependant de fonctionner au moins jusqu'en 1756 et probablement jusqu'en 1760, pour les besoins de l'artillerie de guerre.

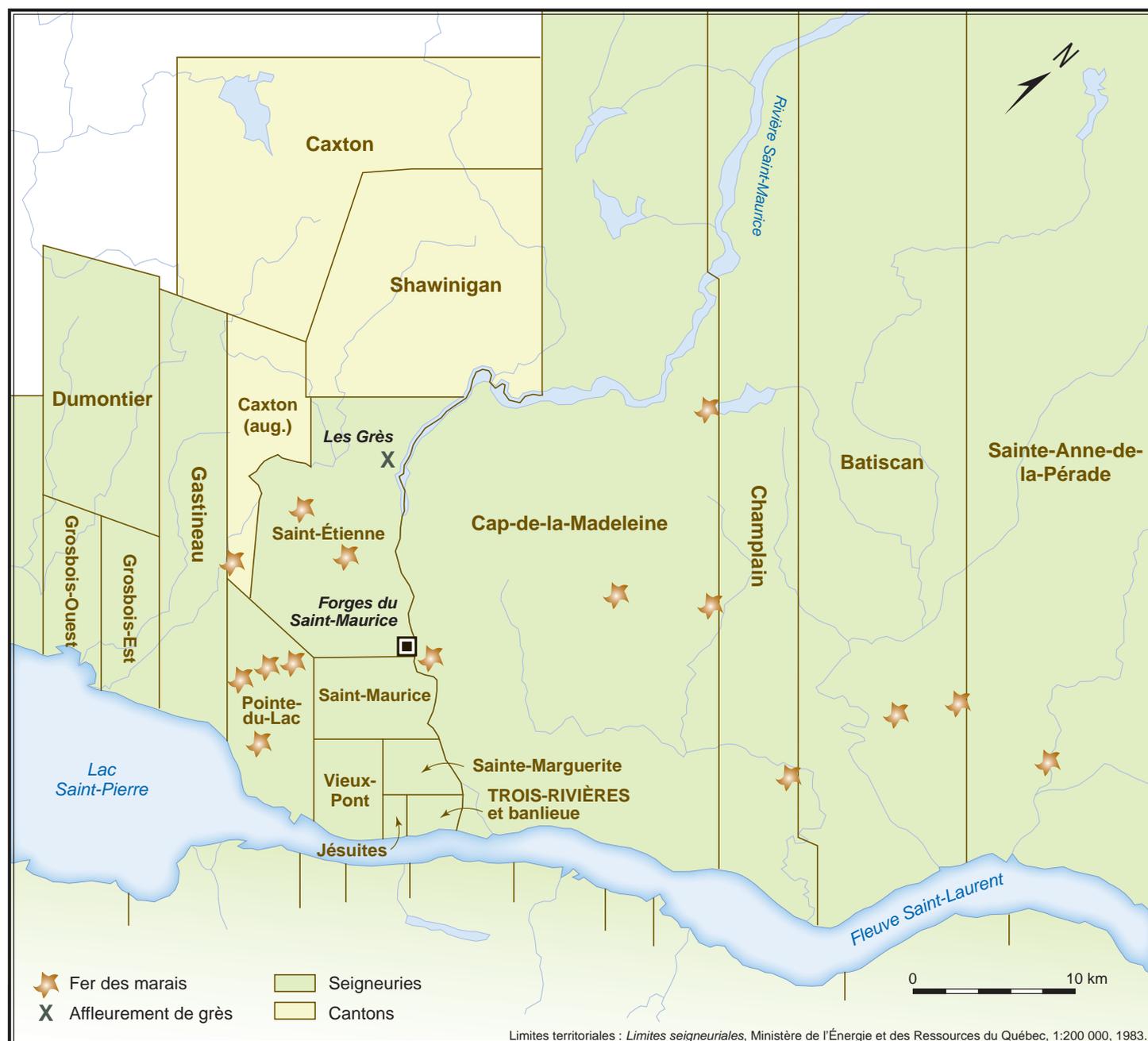
Le bilan de l'administration des Forges par l'État français se révèle plutôt favorable. Celui-ci a pu cesser d'engloutir des fonds dans une entreprise qui parvient alors à réaliser des profits, ou au moins à faire ses frais. La situation paraît se détériorer graduellement, en raison du vieillissement des installations, de l'âge avancé de nombreux ouvriers spécialisés et de l'administration discutable de Bigot. La production est cependant fort diversifiée et permet de répondre aux besoins de la colonie.

LES FORGES : UNE FILIÈRE TECHNOLOGIQUE STABLE

Les Forges produisent la fonte par réduction indirecte et, pour ce faire, utilisent plusieurs matières premières : le minerai de fer, le charbon de bois et des fondants (pierre à chaux et argile). C'est une entreprise complètement intégrée, depuis l'extraction des ressources minérales jusqu'à la production de fonte et sa commercialisation. De plus, elle est en situation de monopole, ce qui lui assure les débouchés nécessaires. Toutes les matières premières sont rassemblées à l'avance et utilisées pour chaque opération de production de fonte. L'insuffisance d'approvisionnement de l'une ou l'autre des matières premières interrompt toute la production, d'où la nécessité d'en assurer la stabilité. Les conditions d'extraction de ces matières premières revêtent une importance considérable et se répercutent sur la performance de l'entreprise. Elles requièrent une connaissance approfondie du milieu physique et notamment du climat, ce qui a manqué aux maîtres de

forges européens tels que Vézin. La technologie européenne doit ainsi subir des ajustements substantiels pour s'adapter à des conditions d'exploitation très différentes.

La principale matière première, le minerai de fer, a déterminé la localisation des Forges. Le fer est commun dans les basses terres du Saint-Laurent, notamment en Mauricie, sous la forme de « fer des marais » (*bog iron ore*), composé de limonite, un mélange d'oxydes hydratés de fer tel que la goethite. Sa qualité est excellente. Il se trouve en gisements de surface, résultats de l'oxydation, de l'hydrolyse et de la précipitation des composés de fer en solution dans l'eau des marais. Il prend la forme de masses d'épaisseur et de superficie variables, de quelques centimètres à plusieurs mètres, et s'étendant sur plusieurs hectares. Ces gisements, appelés à l'époque « minières », se trouvent dans des marécages encore humides et inondés (« mine des savannes ») ou asséchés (« mine des terres sèches »). Les gisements sont d'abord localisés par observation du paysage, dans des marais plats, à végétation caractéristique et avec des ruisseaux au lit ocre et à l'eau d'un



Les matières premières aux environs des Forges du Saint-Maurice. Réalisation Andrée Héroux.

goût ferrugineux, puis par sondages en creusant des trous ou, plus généralement, à l'aide d'une « sonde », une tige de fer d'un mètre de long et d'un centimètre de diamètre, effilée à un bout et dotée d'une poignée à l'autre extrémité. Si le sondeur sent une résistance, c'est qu'il vient de frapper de la « mine » et il lui reste alors à délimiter le gisement. Des piquets et des puits en fixent l'ampleur et la nature. Les prospecteurs, seuls ou en équipe, travaillent pour les Forges ou à leur propre compte et agissent souvent également comme mineurs (« tireurs de mine »).

L'extraction se fait à l'aide d'outils rudimentaires : des pioches, des pics et des pelles. Des charretiers (« voituriers de mines ») transportent le minerai le plus souvent l'hiver, en traîneaux sur la neige et sur les glaces. Lorsqu'on doit transporter le minerai durant l'été, on utilise surtout des banneaux, un véhicule à deux roues surmonté d'une boîte qui bascule vers l'arrière. L'unité de mesure du minerai, la pipe, dépend des charrois effectués par les charretiers, chaque pipe équivalant à un poids de 1 107 livres. Les réserves de minerai de fer paraissent amplement suffisantes pour satisfaire aux besoins de la production, et cela, pendant toute la période d'activité des Forges.

Le minerai doit ensuite être lavé, c'est-à-dire débarrassé de sa gangue terreuse. La « mine des savannes » est lavée sur place avec l'eau disponible. Quant à la « mine des terres sèches », elle est transportée au lavoir des Forges, une sorte de canal où l'on dépose la charge que l'on tourne et retourne

sous le jet d'eau d'un réservoir. Enfin, le minerai, encore sous la forme d'agrégats, doit être broyé ou concassé pour faciliter la pénétration complète de la chaleur. Cette opération se fait soit manuellement, soit mécaniquement. Sous le Régime français, les témoignages des contemporains confirment les qualités indéniables du fer des marais, mais ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que les géologues de la Commission géologique du Canada en font l'analyse. La teneur moyenne en fer du minerai se situe à environ 50 %, réduite à la fusion au haut fourneau à 30 à 40 % en raison des difficultés d'élimination de la silice (3 à 6 %). Contrairement aux attentes pour du minerai de ce type, la faible teneur en phosphore (moins de 2 %) permet de produire une fonte douce et malléable²⁷.

En plus du minerai de fer, le processus de production des Forges du Saint-Maurice requiert des fondants, qui servent à faciliter la fusion des impuretés contenues dans la gangue du minerai. Ils sont ajoutés au fer et au charbon de bois dans le haut fourneau et forment avec les matières terreuses des produits fusibles ou laitiers, aisément récupérables. Les Forges utilisent deux types de fondants, soit la pierre à chaux, aussi appelée castine, lorsque la gangue est argileuse, soit la glaise, appelée herbue, lorsque la gangue est calcaire. La pierre à chaux, la plus fréquemment utilisée, provient jusqu'en 1845 d'une carrière sur le territoire des Forges (La Gabelle) et doit être concassée par un « casseur de castine » avant d'être introduite dans le haut fourneau.



Mineurs extrayant du minerai de fer des marais à l'aide de pelles et de pioches. Même si l'illustration correspond au contexte européen, la méthode employée aux Forges du Saint-Maurice est similaire. *Encyclopédie de Diderot*.

D'autres ressources minérales interviennent également dans les opérations des Forges. On fait appel au grès d'une carrière sur la rive ouest du Saint-Maurice, dans la localité actuelle de Saint-Étienne-des-Grès, comme pierre réfractaire à l'intérieur du haut fourneau. Elle fournit la pierre nécessaire aux réparations annuelles de celui-ci et les administrateurs des Forges lui accordent une importance considérable, au point où sa présence à cet endroit pourrait expliquer en partie le choix du site des Forges. Quant au sable à mouler, il est en grande partie importé de Grande-Bretagne après 1760, puisqu'il doit posséder des caractéristiques bien précises d'adhésivité et d'infusibilité. Au total, les Forges consomment bon an, mal an quelque huit cents à mille tonnes de minerai de fer, cent cinquante tonnes de calcaire comme castine, et au moins l'équivalent de grès pour la réfection des parois internes, des étalages et de l'ouvrage du haut fourneau et des forges²⁸.

Parallèlement à ces ressources minérales, les Forges consomment une quantité considérable de bois dur et de bois mou pour la production de charbon de bois. Dans le haut fourneau, le charbon de bois dur sert à la fois de combustible et d'agent réducteur en fournissant le carbone nécessaire à la réduction du minerai de fer. Le charbon de bois mou (tendre et résineux) peut servir également à la forge comme combustible et permet d'adoucir le fer pendant l'affinage. Le bois est coupé par des bûcherons et des cultivateurs, à l'automne et à l'hiver, et est carbonisé sur place dans des meules sous la

direction d'un maître charbonnier. Après 1850 environ, on emploiera des fours à cette fin. Le charbon est transporté dans des bennes, puis conservé au sec dans des hangars ou halles jusqu'au moment de son utilisation. Une partie importante des forêts de la région sera mise à contribution pendant toute la durée d'exploitation des Forges.

La transformation du minerai de fer par procédé de réduction indirecte introduit, entre le minerai et le fer, un intermédiaire, la fonte, qui est un alliage de fer et de carbone (à environ 4 %). La réduction indirecte demande un haut fourneau où s'opère la réduction du minerai, par combinaison du minerai de fer, du charbon de bois et des fondants, avec, comme produit final, la fonte. Elle permet de produire d'un seul coup de grandes quantités de fonte, soit de deux tonnes à deux tonnes et demie par jour en 1740. Une fois allumé, le haut fourneau fonctionne sans arrêt, jusqu'à la fin de la production de fonte, au début de l'hiver. La fonte liquide s'écoule dans des moules de sable, préparés en fonction de ses usages ultérieurs. Ainsi, la fonte blanche, produite à partir de charbon de bois dur, est coulée dans des moules en gueuses destinées à l'affinage ultérieur, tandis que la fonte grise sert au moulage des produits finis, tels que les marmites, les canons, les machines et les poêles. Des forgerons traitent ensuite la fonte, dans deux bâtiments séparés (forge haute et forge basse), en la chauffant pour en retirer le carbone et en la martelant pour en faire des barres. Elle perd alors le



Le complexe du haut fourneau vers 1880 : au premier plan à droite la halle de coulée et à gauche la halle à charbon avec le monte-charge. Reconstitution de l'illustrateur Bernard Duchesne. Parcs Canada.

tiers de son poids. Le fer produit peut également subir un moulage selon les objets requis, des boulets en temps de guerre, par exemple.

Cette filière technologique reste très stable de 1735 à 1846, en dépit de changements administratifs importants et de l'évolution de la technologie dans l'industrie sidérurgique internationale.

LES FORGES DU SAINT-MAURICE APRÈS LA CONQUÊTE

Les Forges ont profité de la conjoncture de guerre ou de presque guerre pendant la plus grande partie de la période française, mais semblent avoir réduit, voire interrompu, leurs activités dans la dernière année de la guerre de la Conquête. En 1760, l'administration militaire britannique hérite des Forges du Saint-Maurice et de leurs installations. Après en avoir confié l'inventaire à Hertel de Rouville, le gouverneur général Jeffery Amherst demande à Ralph Burton, gouverneur des Trois-Rivières, d'en diriger l'exploitation sur une base temporaire. Celui-ci retient les ouvriers français sur place. Il fait réparer, fondre et forger les produits disponibles sur place et recycler les produits militaires rendus inutilisés. En dépit de leur état plutôt délabré, les Forges paraissent rentables, à tel point que les surplus permettent de financer le gouvernement des Trois-Rivières. Un tel succès confirme qu'il est possible de les exploiter à profit et que la production se révèle de très bonne qualité.

Après le traité de Paris de 1763, le gouvernement britannique doit décider de la vocation des Forges. En attendant, il en interrompt les activités en 1764 et, l'année suivante, en libère le personnel. En 1767, le gouvernement britannique décide de les confier à bail pour seize ans. De 1767 à 1846, une succession de locataires vont exploiter les installations des Forges et le territoire couvert par le bail, pour une redevance minimale (25 livres sterling par an). En contrepartie, les locataires obtiennent le droit d'extraire le minerai, de couper du bois, de cultiver les terres et d'élever du bétail sur le territoire du bail. Ils ont également le privilège d'exploiter tout type de minerai, sauf l'or et l'argent, sans redevance à l'État. Le bail intéresse surtout des marchands qui veulent profiter de l'exclusivité de production du fer et de ses produits au Québec et d'une main-d'œuvre expérimentée. Pour ces locataires, l'accès aux ressources du territoire des Forges constitue un avantage décisif pour réduire les coûts. Les locataires de la première moitié du XIX^e siècle doivent cependant affronter une concurrence croissante des importations britanniques, issues de la révolution industrielle fondée sur une mécanisation poussée et sur la fonte au charbon minéral. Ils seront alors contraints d'élargir l'éventail des produits et de contrôler étroitement les coûts. Les locataires ont finalement l'obligation de maintenir en bon état les installations, ce qui les contraint à investir des sommes parfois importantes pour les entretenir et les réparer.

Comme le territoire a été considérablement réduit par rapport à celui du Régime français, le premier locataire, Christophe Pélicier et associés (1767-1778), demande et semble obtenir la permission d'aller chercher le minerai

sur les territoires adjacents déjà mis à contribution pendant l'époque française. Or, l'administration de Pélicier est fortement perturbée par l'invasion américaine de 1775-1776, car il pactise avec les envahisseurs et les accompagne même dans leur retraite avec une partie de la caisse dans l'intention de retourner en France. Le marchand Alexandre Dumais (1778-1783) prend donc la relève. Au renouvellement du premier bail, en 1783, le délabrement des Forges est tel qu'elles doivent être remises en état. Le gouverneur Frederick Haldimand renouvelle le bail de seize ans aux mêmes conditions à un collaborateur de longue date, Conrad Gury, fonctionnaire et membre du Conseil législatif. Gury poursuit une production diversifiée de fer en barres, de plaques de soc de charrue, de manivelles pour moulin à scie, de tourillons, de petits fers de moulin, de roues, d'enclumes, de marmites et de chaudrons, de poêles, etc. Après le décès de Gury, en 1786, deux importants marchands d'import-export de Québec (Alexandre Davison et John Lees) poursuivent les opérations jusqu'à ce que le bail soit repris par George Davison, Mathew Bell et David Monro en 1793. À partir de ce moment, Mathew Bell demeurera dans l'administration des Forges, d'abord en association avec Davison et Monro jusqu'en 1800, puis avec Monro de 1800 à 1816, et enfin seul de 1816 à 1846. Même s'il n'est pas propriétaire des Forges, il marque très profondément leur évolution pendant plus de cinquante ans.

Au début du XIX^e siècle, le groupe Bell-Monro doit affronter les velléités de l'État d'augmenter le prix du bail, tout en acceptant en contrepartie d'agrandir son territoire. Il a comme objectifs non seulement de rendre plus aisément accessibles les bois et les minerais nécessaires, mais aussi d'empêcher l'envahissement de ce territoire par des étrangers aux Forges, notamment les colons et les entrepreneurs forestiers. L'État tente de leur opposer des concurrents en mettant le bail à l'encan en 1800 et en 1806. La stratégie fonctionne une première fois en 1800, alors que le prix passe de vingt-cinq livres à huit cent cinquante livres par an, grâce à la surenchère d'un groupe concurrent, les Forges de Batiscau. Elle échoue toutefois en 1806, alors que Bell et Monro décrochent le bail pour à peine soixante livres l'an.

Le prix ridicule payé par Bell et Monro lors de l'encan de 1806 incite le gouvernement britannique à retarder l'octroi du bail. Après deux ans de discussions, il est rendu officiel à un prix négocié de cinq cents livres par an et dure à ces conditions jusqu'en 1831. Les Forges fonctionnent à plein régime pendant cette période et de nouveaux produits s'ajoutent, notamment les chaudrons à potasse et la machinerie de moulins. Elles emploient trois cents hommes en 1808. En 1816, Monro cède ses intérêts à Bell, qui devient ainsi le seul locataire et administrateur au fil des différents baux, chacun octroyé d'ailleurs non sans controverse. Sous l'administration Bell, l'entreprise fonctionne dans un contexte de grande stabilité et produit, autant que l'on puisse en juger, de façon fort rentable.

Le principal problème des Forges, dans leurs relations avec l'État, devient le monopole et le contrôle qu'elles exercent sur les territoires qu'elles possèdent et ceux auxquels elles ont accès pour leurs matières premières (bois et minerais surtout). Bell cherche constamment à élargir ce territoire et notamment à obtenir les terres non concédées des seigneuries des biens des Jésuites (Cap-de-la-Madeleine) appartenant

UN CONCURRENT DES FORGES DU SAINT-MAURICE À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN (« BATISCAN IRON WORKS »), 1798-1814²⁹

Les Forges de Batiscan, fondées vers 1798, appartiennent à un groupe d'hommes d'affaires (Thomas Coffin, John Craigie, Thomas Dunn et Joseph Frobisher) qui exploitent, dans la seigneurie de Batiscan (détenue par Coffin), des gisements de fer des marais, en plus d'autres provenant du futur canton de Radnor. Ces Forges comprennent également tous les bâtiments et les installations nécessaires à la production et paraissent avoir été actives surtout de 1805 à 1812, employant une cinquantaine de travailleurs. Elles fabriquent d'ailleurs un éventail important de produits de consommation et, de ce fait, entrent en concurrence directe avec les Forges du Saint-Maurice. Les difficultés de ses principaux actionnaires expliquent en grande partie l'échec de l'entreprise. Craigie aurait puisé dans la caisse de l'armée britannique dont il était responsable pour financer l'entreprise et fait face à des poursuites, Dunn se retire de l'entreprise en 1808 pour préserver sa réputation, Coffin cède ses intérêts à Craigie en échange d'une dette et, finalement, ce dernier décède en 1813. Les créanciers harcèlent les administrateurs, qui n'ont plus les liquidités nécessaires pour exploiter l'entreprise. Celle-ci met fin à ses activités en 1814. Avec elle disparaît le seul concurrent qui réussit quelque temps à menacer le monopole des Forges du Saint-Maurice avant le milieu du XIX^e siècle.



Plan des Forges de Batiscan, 1827. BAC, MG 24, A 12, vol. 24 (Dalhousie Papers) (e011052293).

à la Couronne. En 1829, peu avant le renouvellement du bail, un mouvement populaire commence à apparaître et revendique que l'on rende accessible à la colonisation une partie des territoires des Forges. L'Assemblée du Bas-Canada est saisie de cette affaire et un groupe de Trifluviens pousse le dossier, en invoquant notamment que le territoire contrôlé par les Forges bloque le mouvement de colonisation vers le nord. Bell résiste vigoureusement à ces pressions et multiplie les objections : les risques d'incendie, la pauvre valeur des terres et les effets néfastes sur l'économie trifluvienne de difficultés éventuelles des Forges.

Le bail des Forges devient l'objet de débats de plus en plus acrimonieux dans le contexte politique particulièrement difficile d'avant la rébellion de 1837-1838. Les décisions tardent et, dans l'intervalle, les arguments fusent de toutes parts. Ainsi, Bell souligne les retombées des Forges dans la région : elles font vivre, en 1832, quatre cents personnes – en plus de cent cinquante à deux cents surnuméraires –, elles dépendent dans la région de dix mille à douze mille livres par an et elles produisent pour environ trente mille livres, ce qui leur accorde une importance provinciale en réduisant les importations. Londres décide enfin, en 1833, d'accorder à Bell un bail de dix ans à cinq cents livres par année, lequel entre en vigueur le 25 novembre 1834. Il obtient également un accès à des terres dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine. Il n'y a pas d'enchère et un contrat privé est passé entre Bell, alors conseiller législatif, et le gouvernement du Bas-Canada. Les relations intimes de Bell avec le gouvernement l'ont sûrement aidé à obtenir une décision favorable.

À la fin du bail, le problème se pose exactement dans les mêmes termes. En 1845, après quelques années de renouvellement temporaire, le gouvernement de la Province du Canada décide de vendre les Forges par encan le 4 août 1846. La vente porte sur l'ensemble de l'établissement et ses installations sur un terrain d'environ 55 acres. L'acquéreur pourra aussi acheter des terres avoisinantes jusqu'à concurrence de trois cent cinquante acres à sept shillings et six pence l'acre et aura pour cinq ans le privilège de s'approvisionner en minerais et en bois sur les terres non concédées. La vente a lieu et Bell fait sa dernière mise à cinq mille quatre cent cinquante livres, alors qu'Henry Stuart remporte la vente à cinq mille cinq cent soixante-quinze livres. Stuart réussira à acheter les fiefs Saint-Maurice et Saint-Étienne pour cinq mille neuf cents livres. Cet épisode clôt l'engagement direct de l'État dans les Forges du Saint-Maurice et modifie substantiellement ses conditions d'exploitation et, surtout, d'accès aux ressources. À cette époque, l'État commence à réglementer l'accès aux ressources forestières et minières sur les terres de la Couronne et les privilèges accordés aux Forges ne peuvent plus être justifiés devant la nécessité d'ouvrir les territoires publics à l'occupation agricole et de retirer des redevances de l'exploitation privée des ressources forestières et minières. ■



LE VILLAGE DES FORGES ET SES TRAVAILLEURS³⁰

Les Forges du Saint-Maurice vont donner naissance au premier village minier et industriel québécois. Une industrie qui intègre toutes les étapes de la production, qui contrôle un vaste territoire et qui s'établit en pleine forêt doit tout naturellement pourvoir au logement et aux services nécessaires à ses travailleurs. Autour des bâtiments et des installations liés à la production, l'État et les locataires vont construire des habitations pour les employés, du maître de forges aux plus humbles ouvriers. De 1735 à au moins 1846, la population oscille d'un minimum de 72 habitants en 1762 (dans les suites de la Conquête) à un maximum de 425 en 1842. À partir du début du XIX^e siècle, on trouve aux Forges de 200 à 425 habitants, essentiellement les employés « permanents » et leurs familles. Néanmoins, une main-d'œuvre saisonnière très importante (quelques centaines) gravite autour des Forges : des bûcherons, des mineurs et des charretiers, notamment, le plus souvent, des colons et des travailleurs forestiers employés à temps partiel et ne résidant pas aux Forges.

La nature spécialisée de la production des Forges conduit à la présence d'une main-d'œuvre qualifiée remplissant les tâches souvent complexes liées à la production. Sous le Régime français, la Compagnie des Forges de Saint-Maurice et l'intendant vont se plaindre constamment de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il faut d'abord la convaincre de franchir l'océan et souvent de quitter un emploi bien rémunéré pour venir s'établir en Nouvelle-France dans des conditions de vie, de travail et de climat difficiles. Plus d'un abandonne et s'en retourne en France. Ceux qui y restent fondent une famille et y prennent ainsi racine. On trouve donc des familles de travailleurs des Forges installées parfois depuis longtemps à la suite d'immigrations anciennes, plutôt qu'une population très mobile de célibataires comme celle des villes industrielles

naissantes. Cette tendance est renforcée par l'apprentissage des divers métiers des Forges que les enfants font sur place.

Par ailleurs, le nombre d'employés requis pour les activités de production détermine directement la population du village des Forges. Comme les installations restent sensiblement les mêmes, le nombre d'employés affectés à la production ne varie guère pendant les périodes d'activité (une trentaine aussi bien en 1742 qu'en 1831), comprenant, pour le haut fourneau, un fondeur, des gardes-fourneau, des chargeurs, des releveurs de charbon, des mouleurs, des sableurs, des goujats et, pour les forges, des chauffeurs, des marteleurs, des releveurs de charbon, des goujats et des forgerons. Il faut ajouter, en 1829-1831, par exemple, un surintendant, des ouvriers affectés à la préparation des matières premières – soit des charbonniers, des dresseurs et des fouilleurs –, des mineurs et des laveurs de minerai (à peine trois ou quatre employés en 1829-1831), des préposés à l'entretien, à l'alimentation et au transport (des charretiers surtout ainsi que des bateliers et des traversiers) et enfin un nombre réduit de journaliers. La proportion des ouvriers affectés à l'extraction et à la préparation des minerais n'atteint que 5 % des employés résidant aux Forges. Il faut cependant ajouter un nombre nettement plus important d'employés non résidents pour repérer, extraire et transporter le minerai.

L'isolement, la propriété de l'État et le monopole des locataires sur un vaste territoire empêchent que ce village industriel devienne une ville à économie diversifiée comme cela aurait pu se produire. Les administrateurs des Forges contrôlent étroitement le village, sous le Régime français aussi bien que sous l'administration de Mathew Bell. Il y a confusion entre l'administration de l'entreprise et celle du village : la plupart des habitations appartiennent aux Forges, qui gèrent un magasin. Un missionnaire, et plus tard un prêtre du diocèse des Trois-Rivières, vient, avec l'accord des Forges, offrir ses services aux catholiques dans une chapelle aménagée à cette fin. Sous le Régime français, le maître de forges interdit aux ouvriers de s'absenter sans permission pour éviter les abus d'alcool. Les services non disponibles



Le village des Forges du Saint-Maurice, par le capitaine Pigott, en 1845. Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Tl.-258, n° 48.



Au moment où l'industrie minérale connaît un regain marqué d'activités dans le nord du Québec, alors que les débats publics sur les conditions environnementales, sociales et économiques de l'exploitation des ressources minérales québécoises prennent de l'ampleur et que l'Assemblée nationale cherche à redéfinir les conditions d'accès et les redevances d'une industrie en pleine croissance, il est important de jeter un regard rétrospectif sur l'histoire de cette industrie au Québec.

Des mines et des hommes, c'est l'histoire de la découverte, de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources minérales québécoises sur plus de quatre siècles. C'est aussi celle des hommes et des femmes – explorateurs, prospecteurs, mineurs, travailleurs de première transformation, entrepreneurs, gestionnaires, géologues et ingénieurs professionnels – qui ont participé à cette aventure, qui ont vécu dans les localités organisées pour les héberger, qui ont bénéficié des retombées économiques des activités minières et qui en ont parfois subi les effets néfastes sur leur santé et sur leur milieu de vie.

C'est une histoire qui se transforme dans sa réalité économique et sociale au diapason de l'ensemble de la société et des autres activités économiques. C'est également une histoire encadrée par l'État, au nom de l'ensemble de la population, dans toutes les étapes de ses opérations, depuis l'accès aux ressources jusqu'à ses répercussions à moyen et à long terme sur l'environnement et la société. C'est enfin l'histoire d'un partenariat entre les entreprises privées, les instances gouvernementales et les communautés locales, parfois agité, mais incontournable devant l'intérêt porté au succès d'une industrie d'un grand poids économique pour le développement du Québec.



Marc Vallières a obtenu un doctorat en histoire et un diplôme en sciences de l'administration à l'Université Laval et a été professeur quelques années à l'Université de Sherbrooke et 32 ans au Département d'histoire de l'Université Laval. Spécialisé en histoire économique et en histoire urbaine, il a publié notamment *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minérale québécoise des origines au début des années 1980*, en 1989, et a été le directeur et le principal auteur de *l'Histoire de Québec et de sa région*, en 2008.